

**Agenda 21 – Atelier 2 : « Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle, et instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne »**  
**Jeudi 30 septembre 2010 – 18h30 – Océanis**

**Agenda 21 de la commune de Ploemeur : travail en atelier**

**Ce qui est bon à savoir :**

La commune de Ploemeur élabore un projet de territoire devant conduire à la mise en oeuvre d'un **Agenda 21 local** - un programme d'actions concrètes pour le développement durable.

**Ce qui a été fait :**

- Une conférence-débat grand public
- Une sensibilisation / formation au développement durable pour les élus et les agents municipaux
- Une synthèse des études techniques réalisées ou en cours sur le territoire communal
- Des entretiens auprès du comité de pilotage et de personnes ressources
- Une présentation et validation de l'état des lieux, des enjeux et des objectifs devant le comité de pilotage et devant le conseil municipal
- Une présentation publique de l'état des lieux, des enjeux et des objectifs devant la population (mercredi 8 septembre 2010)

**Ces travaux font d'ores et déjà apparaître les enjeux qui se dessinent en matière de prise en compte du développement durable sur le territoire :**

1. Etre exemplaire en matière de maîtrise de l'énergie
2. Favoriser l'écomobilité
3. Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle
4. Instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne
5. Protéger et recréer de la biodiversité et maîtriser la ressource en eau
6. Responsabiliser la population sur sa production de déchets
7. Protéger et anticiper l'évolution du littoral
8. Valoriser l'identité ploemeuroise (agricole et maritime)
9. Favoriser et impulser de nouvelles filières économiques

**Ce qui reste à faire :**

- Définir des pistes d'actions
- Rédiger le programme d'actions

**Quelques règles simples pour que l'atelier se déroule dans de bonnes conditions :**

- En accord avec le comité de pilotage, il a été proposé de moins se focaliser sur l'état des lieux que se rassembler sur les propositions
- Les ateliers s'inscrivent dans une démarche d'échange pour élaborer un programme d'actions concrètes.

**Ce qui vous est demandé :**

- Faire émerger des propositions concrètes qui constitueront à terme l'Agenda 21 de la commune de Ploemeur

**Agenda 21 – Atelier 2 : « Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle, et instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne »**  
**Jeudi 30 septembre 2010 – 18h30 – Océanis**

Etat des lieux			Objectifs identifiés	Compléments - Propositions
Thèmes	Atouts	Faiblesses		
Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle (Urbanisme et politique foncière)	<p><u>Urbanisme et politique foncière:</u></p> <p>Cadre de vie et maîtrise foncière</p> <p>PLU en révision avec une forte évolution vers le DD, ZAC en cours et en projet avec une forte orientation DD</p> <p>Zones réglementées et protégées</p> <p><u>Aide à la Personne:</u></p> <p>De nombreux services à la personne et équipements sur la</p>	<p><u>Urbanisme et politique foncière:</u></p> <p>Habitat dispersé, culture du pavillon individuel, foncier et loyers aux coûts élevés</p> <p>Retard en matière de logement social</p> <p>PLU pas en phase avec la BBC (bâtiment basse consommation)</p> <p>Zone inondable</p> <p><u>Aide à la Personne:</u></p> <p>Prise en compte des</p>	<p><b>Appliquer une réglementation ambitieuse aux outils d'aménagement foncier (économie d'espace, mixité sociale, mixité de l'habitat, qualité environnementale et de l'espace public...)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un recensement des logements occupés par des personnes âgées seules, prévoir du petit collectif (avec espace partagé – cf Plouay) en centre ville pour ce type de public et permettre l'accès des maisons à de jeunes ménages.</li> <li>• Aller vers l'urbanisme durable : favoriser le droit au soleil (en permettant l'éloignement du bâti par rapport à la voirie), la récupération d'eau de pluie, etc</li> <li>• Favoriser la densification dans les documents d'urbanisme (PLU)</li> <li>• Reconstruire la ville sur l'existant</li> <li>• Penser à donner un usage aux surfaces en friche : Recenser ces espaces</li> <li>• Favoriser la mixité sociale</li> <li>• Créer un tableau comparatif entre le chiffre national et la demande locale en logement social sur Ploemeur</li> <li>• Mutualiser les espaces publics et les espaces verts et créer des espaces de jardins</li> </ul>

**Agenda 21 – Atelier 2 : « Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle, et instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne »**  
**Jeudi 30 septembre 2010 – 18h30 – Océanis**

Etat des lieux			Objectifs identifiés	Compléments - Propositions
Thèmes	Atouts	Faiblesses		
<b>foncière, Aide à la personne)</b>	commune, aides de Cap l'Orient actions des associations	personnes en difficulté Augment° des demandes et vieillissement population	<b>Favoriser l'installation de jeunes ménages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider financièrement les jeunes ménages locaux à s'installer</li> <li>• Organiser des minibus pour les marchés avec inscription préalable</li> </ul>
	Politique des services (aide à domicile, portage de repas, rapprochements intergénérationnels) pour l'accueil des personnes âgées avec 4 EHPA(D) et des initiatives de liens intergénérationnels	Coûts des services, localisation du nouveau centre pour personnes âgées d'hébergement, entraide intergénérationnelle insuffisante	<b>Adapter services et logements au vieillissement de la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la colocation intergénérationnelle (pour les étudiants)</li> <li>• Réintroduire la notion de « quartier de vie » dans l'aménagement de la commune (qualité de vie)</li> <li>• Faciliter les liens bourgs et villages avec le centre ville (ex :Lomener/centre) : véhicules plus petits (cf lignes virtuelles atelier 1).</li> <li>• Organiser des minibus pour les marchés avec inscription préalable</li> <li>• Dédier une page du site Internet de la ville pour le covoiturage</li> <li>• Faciliter l'accès Internet aux personnes âgées (par des formations par exemple)</li> </ul>
			<b>Communiquer et sensibiliser la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des thèmes de fonds lors des réunions de quartier</li> <li>• Démystifier le logement social</li> <li>• Améliorer l'information de la population sur les thèmes d'urbanisme (documents et outils) et améliorer la concertation sur ces thèmes, notamment en utilisant comme support notamment les réunions de quartier, le journal de Ploemeur</li> <li>• Cf transports pour personnes avec CCAS</li> <li>• Communiquer sur covoiturage</li> </ul>

**Agenda 21 – Atelier 2 : « Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle, et instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne »  
Jeudi 30 septembre 2010 – 18h30 – Océanis**

Etat des lieux			Objectifs identifiés	Compléments - Propositions
Thèmes	Atouts	Faiblesses		
<b>Développement Durable</b>	Sensibilisation et de longue date au développement durable et solidaire (ville et associations)	Une approche méconnue et / ou limitée au volet écologique,  Pas de charte interne aux services municipaux	<b>Sensibiliser, informer, éduquer aux enjeux liés au développement durable (en général et sur la commune)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des thèmes de fonds lors des réunions de quartier</li> <li>• Créer des stands sur le DD lors du forum des associations (portage commune et associations)</li> <li>• Informer les Ploemeurois sur les possibilités de visites du centre de tri (décliner sur la commune des initiatives de Cap l'Orient)</li> <li>• Faire une information sur des projets portés par Cap l'Orient (ex : dragage des boues)</li> <li>• Proposer aux adultes des initiatives réalisées pour les enfants</li> <li>• S'inspirer d'initiatives de collecte faites dans d'autres pays (mobiliser l'ensemble de la population ; repérage faits par promeneurs, chasseurs, randonneurs...)</li> <li>• Valoriser les démarches éco-citoyennes</li> <li>• Mettre des panneaux électroniques déroulants pour diffuser l'information (autre outil qu'Internet)</li> <li>• Installer des poubelles sur des lieux fréquentés (avec signalisation pédagogique)</li> </ul>
<b>Citoyenneté</b>	Initiatives participatives et réseau associatif  Démocratie participative dans les quartiers  Invitation à participer à l'agenda 21 dans les réunions de quartiers	Peu d'info sur les décisions du Conseil Municipal, démocratie participative insuffisante  Manque de sujets d'intérêt général, faible diversité des participants : catégories de population non représentées	<b>Favoriser les initiatives inter associatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des stands sur le DD lors du forum des associations (portage commune et associations)</li> <li>• Mettre des critères sur des subventions associatives (responsabiliser)</li> <li>• Valoriser les démarches éco-citoyennes</li> <li>• Beaucoup de regroupements inter-associatifs déjà existants (ramassage papier, entretien chapelles...) : mise en valeur à poursuivre : Cf Office municipal de la vie</li> </ul>

**Agenda 21 – Atelier 2 : « Aménager en économisant l'espace et en favorisant la mixité sociale et générationnelle, et instaurer une culture du développement durable et l'implication citoyenne »**  
**Jeudi 30 septembre 2010 – 18h30 – Océanis**

<b>Participation</b>		Pas de conseil d'anciens		associative (OMVAP)
			<b>Favoriser l'expression, l'adhésion et la participation citoyennes aux projets de la commune dans le cadre de l'intérêt général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner de l'information, Communiquer sur le DD (notamment dans les réunions de quartier et les réunions inter-associatives) de façon générale et sur les projets existants sur la commune : mettre en valeur les initiatives des enfants (projets des établissements scolaires et label « éco-écoles ») et des ados</li> <li>• Recenser les intérêts des associations à travailler sur l'agenda 21 de la commune (OMVAP et OMS)</li> <li>• Permettre aux sections sportives de faire émerger des propositions (démarche ascendante)</li> <li>• Proposer démarches d'Agenda 21 au sein des associations</li> <li>• Sensibiliser les jeunes dans les associations sportives aux économies d'eau et d'énergie avec les encadrants</li> </ul>
<b>Coopération internationale</b>	Vie associative riche Coopération importante Soutien public financier et logistique	Pas de mutualisation intercommunale	<b>Développer les projets DD à l'international (coopération...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les jeunes et leur proposer des camps (prise en charge en partenariat avec les 6 associations qui œuvrent pour l'international) dans pays en développement (ex installation éoliennes...) dans un objectif d'ouverture au développement durable : leur montrer « l'envers du décor » sur des voyages (ex : bidonvilles de LIMA...)</li> <li>• Se rapprocher du Crisla</li> <li>• Orienter et développer les jumelages sur le développement durable (ex avec Fermoy)</li> </ul>

Autres remarques :